



MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

ID : 095-219500543-20210409-14_2021-DE

EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°14

DATE DE LA CONVOCATION 02/04/2021	L'an deux mille vingt et un Le neuf avril à dix-huit heures et quarante-cinq minutes
DATE D’AFFICHAGE AU PUBLIC 02/04/2021	Le conseil municipal régulièrement et légalement convoqué s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. BAZOT Ludovic, maire de la commune
NOMBRE DE CONSEILLERS En exercice : 11 Présents : 11 Absent(s) : 0 Votants : 11	Étaient présents : Alain PIGEONNIER – Elizabeth DUFOUR – Patricia BAZOT – Olivier MAUGER – Olivier FLIGNY – Sylvain GUICHARD – Guillaume LEVEQUE – Laurent RONDEAU – José MATIAS CARVALHO DE MOURA – Isabelle ROBERT Secrétaire de séance : Monsieur Olivier FLIGNY Le quorum étant atteint durant toute la délibération
DÉLIBÉRATION N°14 OBJET : Modification statuts du Syndicat Intercommunal Electricité et Réseaux de Câbles du vexin	Monsieur le Maire informe l’Assemblée que, par délibération en date du 25 janvier, le Syndicat Intercommunal d’électricité et réseaux de câbles du Vexin de Magny-en-Vexin a procédé à la modification de ses statuts, La notification aux communes est en date du 16 mars 2021. Monsieur le Président du SIERC informe le Comité Syndical qu’il est de plus en plus difficile d’obtenir le quorum et propose de modifier les statuts (article 6) concernant le nombre de délégués Titulaires et Suppléants, au nombre de deux chacun actuellement. Après délibération, le SIERC décide de passer à un délégué Titulaire et un délégué Suppléant au lieu de deux. En application des articles L5211-20, L521117 et L5212-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal dispose d’un délai de trois mois, à compter de la notification aux communes, pour se prononcer sur les modifications envisagées. Après exposé de Monsieur le Maire,

Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :
Grande Rue Prolongée
95750 LE BELLAY-EN-VEXIN
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : mairie@lebellayenvexin.com
Site : www.lebellayenvexin.fr
Jours & horaires : du lundi au jeudi 9h à 13h (fermé mercredi)
Vendredi 14h à 19h Permanence élu : samedi de 10h à 11h30



Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

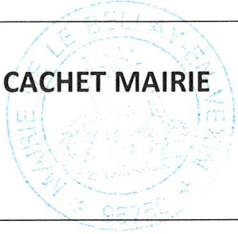
ID : 095-219500543-20210409-14_2021-DE

Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au **vote à main levée** à la demande de la majorité des conseillers :

- **approuve à l'unanimité** la modification de l'article 6 des statuts du SIERC

- **décide** de maintenir Monsieur José DE MOURA en délégué Titulaire et Monsieur Laurent RONDEAU en délégué Suppléant

CACHET MAIRIE



Fait à le BELLAY EN VEXIN, le 12 avril 2021

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,


Ludovic BAZOT